

## UNE TACHE IMMENSE ET COMPLEXE

**T**OUT LE MONDE en parle : le racisme a marqué des points au cours de la campagne des élections municipales. Confirmant l'analyse du dernier congrès du MRAP, il a pris spectaculairement la forme d'un *moyen d'opposition*. En effet, non seulement les immigrés sont accusés de tous les maux dont nous souffrons — insécurité, chômage, inflation, etc. — mais, par ricochet, c'est le gouvernement qui est visé : on l'accuse d'en « faire trop » pour les immigrés, de les « privilégier » au détriment des Français.

L'extrême-droite n'est pas seule à propager ces thèses. L'opposition parlementaire, que ses dirigeants qualifient de républicaine, n'a pas hésité à tremper dans cette entreprise. Au point que M. Le Pen lui a reproché d'aller sur ses brisées.

Des propos qui apparaissaient auparavant marginaux et déshonorants, sont ainsi devenus des professions de foi proclamées sans complexe à la radio et à la télévision, affichées sur les panneaux officiels et adressées massivement par l'administration aux électeurs.

Le MRAP a fait preuve, dans cette période, de la vigilance et de la vigueur qui s'imposaient.

Chaque fois qu'il a eu connaissance de discours ou d'écrits tombant sous le coup de la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972, il a engagé des poursuites contre leurs auteurs ; il les maintient même si ceux-ci ont été élus. Nous sommes décidés à ne rien laisser passer : on ne peut admettre que de telles méthodes s'installent impunément dans notre pays, portant atteinte à sa dignité, à la sécurité de sa population, à ses institutions démocratiques. Puisqu'on parle d'avertissement, disons que cette montée de la haine en est un pour nous, et que nous entendons à notre tour faire savoir sans ambage à tout un chacun que le racisme n'est pas une opinion, mais un délit.

Bien sûr, nous ne confondons pas les mystificateurs et les mystifiés. D'où notre effort accentué pour informer et convaincre tous ceux qui, dans leur ignorance et leur désarroi, ont cédé au schéma simpliste du rejet de « l'Autre » en croyant résoudre des difficultés dont nous ne nions pas la réalité. C'est pourquoi, après l'étape importante de la Journée internationale contre le racisme, nous continuerons la diffusion active de nos tracts et brochures sur l'immigration comme sur les Tsiganes et Gens du Voyage, de notre magazine *Différences*, et multiplierons les occasions de faire réfléchir ceux qui succombent, contre leurs propres intérêts, aux divisions et aux diversions qu'alimente le racisme.

Nous avons l'intention d'agir d'une façon plus approfondie dans le domaine de l'éducation, en coopération étroite avec les enseignants. Une prochaine réunion du Bureau national du MRAP examinera comment faire en sorte que l'école joue pleinement son rôle dans la lutte

# droit et liberté

mensuel du mouvement  
contre le racisme et pour  
l'amitié entre les peuples



N° 418 - Mars 83 - 4 F

ISSN 0012-6411

contre les préjugés, à travers la connaissance et le respect des hommes « différents », des diverses cultures.

Il est certain qu'une lutte efficace contre le racisme suppose également qu'on modifie radicalement les situations qui le favorisent. Dans un quartier-ghetto où cohabitent Français et immigrés, les frictions proviennent non pas d'un prétendu seuil de tolérance qui aurait été franchi, mais avant tout des mauvaises conditions de logement, d'existence, d'un environnement inhumain, de l'insuffisance des équipements socio-culturels, du chômage, de la pauvreté. Les études qu'ont réalisées plusieurs commissions mises en place par le gouvernement présentent des conclusions fort valables pour en finir, à partir de là, avec la « mal-vie », l'échec scolaire, la délinquance. Des contrats d'agglomération, des plans de développement local ont été établis. Il importe de concrétiser sans tarder ces orientations. Le MRAP est prêt, quant à lui, à être partie prenante ou interlocuteur des instances nationales, régionales, locales concernées.

Il faut aujourd'hui que chacun le reconnaisse et l'admette : la France est une société pluri-ethnique et pluri-culturelle. Ce n'est pas un handicap mais au contraire une richesse. Nous devons nous organiser pour vivre bien ensemble, pour tirer profit de cette réalité historique, comme ce fut le cas au cours des siècles passés grâce à l'apport des précédentes immigrations et aux échanges multipliés.

Puis que jamais, le MRAP doit être fort pour assumer la tâche immense et complexe qui l'attend. C'est pourquoi il lance une campagne d'adhésions ainsi que d'abonnements et de soutien à *Différences*. Tous ceux qui sentent la nécessité de faire quelque chose contre le racisme, qui veulent la justice et la fraternité, ont leur place parmi nous. ■

Albert LEVY

### La journée internationale du 21 mars

**C**ETTE date capitale de la lutte antiraciste a été marquée cette année par de nombreuses et importantes initiatives :

- A Paris,  
— le 20 mars, au Bataclan  
« Dix heures contre le racisme »  
(Détails en page 2),  
— le 21 mars, à 18 heures,

Galerie Maeght, l'Exposition  
« Quinze artistes contre l'apartheid »  
— à Beaubourg, Albert Lévy a signé le catalogue de l'exposition  
« L'apartheid le dos au mur » au cours d'une vente-signature de livres.

- En province, en même temps qu'à Paris, inauguration de la même exposition dans cent villes différentes,

— Lancement du grand concours de dessins : Enfants de tous les bouts du monde, à vos crayons, à vos pinceaux.

« Dessine-moi les gens de chez toi... et d'ailleurs »,

— Envoi d'une lettre à tous les maires, accompagnée des propositions du MRAP pour les élections municipales « Les minorités dans la cité ».



**LE RACISME EN JUSTICE**

● **Ce n'est qu'un début.** Pour la première fois, l'un des diffuseurs du tract raciste intitulé « *Mon cher Mustafa* » a été condamné. Le tract, qui présente les travailleurs immigrés en France comme des privilégiés bénéficiant d'avantages exorbitants au détriment des Français, circule dans de nombreuses villes. Le MRAP a déposé plus de quarante plaintes.

C'est à Metz que le premier procès a eu lieu à la suite de la reproduction de ce texte dans le *Cactus*, bulletin des élèves de l'École Nationale d'Ingénieurs de cette ville. Le responsable a été condamné, le 3 février, par le Tribunal Correctionnel à 1500 F d'amende, à verser au MRAP 1 F de dommages et intérêts ainsi qu'à la publication du jugement dans un quotidien local.

● **Minute.** A la suite de la citation contre le directeur de publication de l'hebdomadaire *Minute* des 14 et 21 août 1982, M<sup>e</sup> Pudlowski plaidera le 24 mars prochain devant la 17<sup>e</sup> Chambre Correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris.

● **Municipales.** La campagne électorale menée par l'opposition a donné lieu à une multitude de tracts, bulletins, journaux racistes. Notre Mouvement s'est montré très vigilant et a engagé de nombreuses actions en justice :

— à Nice, un tract du « *Rassemblement des Jeunes Républicains* » accuse les « *Maghrébins qui y insultent, menacent, complotent et étalent leur racisme anti-français dans leur langue natale* ».

Maître Ayache a porté plainte, au nom de notre Mouvement, le 17 février, auprès du Procureur de la République de Nice ;

— à Halluin, un tract « *Ça ne peut plus durer* », émanation du Front National, a été distribué dans les boîtes aux lettres les 28 et 29 janvier. M<sup>e</sup> J.L. Brochen va porter plainte ;

— J.M. Le Pen a distribué, en janvier, sa plate-forme électorale dont le thème central est consacré aux immigrés, à « *l'invasion étrangère* ». Le Parquet de Paris a été saisi et va engager des poursuites ;

— le 8 janvier, M. Arreckx, maire de Toulon, à l'occasion d'un discours, s'est lancé dans une diatribe contre les travailleurs immigrés déclarant : « *Nous sommes débordés par eux* » et « *il faut refuser d'être la poubelle de l'Europe* ». M<sup>e</sup> Rappaport attendait d'obtenir la saisie de la bande portant enregistrement de ces propos pour porter plainte ;

— M. Dubanchet, tête de liste de l'opposition stéphanoise, a déclaré qu'une certaine délinquance est le fait de jeunes « *au teint assez bronzé* ». Une plainte va être déposée ;

— l'hebdomadaire *Minute* du 5 février, dans un article intitulé « *Immi-*

*grés : qui avait raison ?* » n'hésite pas à écrire que les immigrés « *prélèvent ce qu'ils peuvent dans notre pays sans rien lui apporter et sans rien lui laisser* » ;

— dans son numéro de décembre 82, le journal *L'Avenir de Paris XI* a publié dans un article consacré à la sécurité à Paris des réponses à un sondage d'où il ressort qu'une des causes de l'insécurité est due à la « *présence de trop d'immigrés* ». Le comité local du XI<sup>e</sup> a adressé une lettre au directeur de publication lui demandant de rétablir la vérité sur le rôle des immigrés dans la société française ;

● **Charles Palant s'est rendu, le vendredi 11 mars à Lyon, pour confirmer la plainte déposée par le MRAP contre Klaus Barbie.**

— les têtes de liste du Front National ont lancé une pétition sur le refus d'accorder aux immigrés le droit de vote, afin d'éviter « *la colonisation de la France* » ;

— la revue *Militant* a également distribué une pétition intitulée « *Exigeons* » qui développe trois idées : — arrêt immédiat de l'immigration, — rapatriement progressif mais total de tous les immigrés, — priorité de l'embauche aux Français ;

— Alain Jupé présente, pour lutter contre « *l'immigration clandestine* » une série de mesures ;

— l'« *Union pour une nouvelle gestion* », liste de l'opposition présentée par le RPR-UDF et CNID, conduite par Claude Tarlet à Tremblay-les-Gonnesse, accuse à propos de la sécurité le gouvernement « *qui a accueilli sans aucune infrastructure d'accueil et d'adaptation, une population considérable* » ;

— le candidat du Front National dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, dans sa liste « *Paris aux Parisiens* » écrit « *plus de 6 millions d'étrangers concentrés dans nos villes et nos banlieues constituent une énorme charge financière pour les contribuables français, un danger pour notre sécurité intérieure, et même une menace pour notre indépendance nationale* » ;

— « *Le Groupement pour la sauvegarde des Coudreaux* » a distribué, à Chelles et à Tremblay-les-Gonnesse, un tract « *Non, pas de mosquée aux Coudreaux* ». Entre autre raison à ce refus de voir construire cette mosquée, ce groupement déclare : « *50 % d'immigrés aux Coudreaux, c'est déjà de trop ! Nous voulons paix et sécurité pour nos femmes et nos enfants !* »

● **Heureux.** « *Je suis un Arabe heureux* », publié dans *Beaune Information* du 6 novembre 1982, a conduit le directeur de la publication, M. Pierre Jaboulet-Verchère, devant le Tribunal

Correctionnel de Dijon, sous l'inculpation d'incitation à la haine raciale.

Le MRAP, représenté par M<sup>e</sup> Gourion, connaîtra, le 22 mars, la décision du Tribunal.

● **Toujours Faurisson.** Le 15 février dernier, M<sup>me</sup> Françoise Flipo, avocat général, a, devant la première Chambre de la Cour d'Appel de Paris, déclaré dans son réquisitoire : « *en rejetant dans le "néant des mythes" le génocide des Juifs et l'existence des chambres à gaz, en se proclamant définitivement porteur de la bonne nouvelle et de la vérité historique, M. Faurisson a manqué aux obligations de prudence, de circonspection objective et de neutralité intellectuelle qui s'imposent au chercheur qu'il veut être* » (...)

● **Justice posthume pour M. Boubaya.** La quatrième Chambre Correctionnelle de la Cour d'Appel d'Amiens a confirmé, le 18 février 1983, la condamnation de deux médecins, MM. Vallé et Rogé, poursuivis à la suite du décès de M. Boubaya, pour non-assistance à personne en danger.

● **A Bordeaux :** sur plaintes de trois associations de consommateurs, de la Chambre syndicale des agents immobiliers de la Gironde, de la Licra, et du MRAP, quatre agences bordelaises de location ont été condamnées pour discrimination raciale.

● **Graffiti.** Des inscriptions « *Non aux Juifs, oui à Klaus Barbie* », « *Que les Juifs crèvent emportés par la peste* », « *6 millions de Juifs exterminés valent moins que Barbie mort* », ont été peintes à Boussy-Saint-Antoine (Essonne) sur les murs du Marché de la Ferme, du bureau de poste et de la mairie. Le MRAP a saisi la Justice. ■

**EN BREF... EN BREF...**

● **Melun.** Nombreuses interventions, en décembre et janvier derniers, du comité local de Melun pour la régularisation des immigrés sans papier : préfecture, procureur de la République, députés, secrétariat d'Etat à l'Immigration...

● **Les rois nègres.** Le 15 février, lettre de protestation du comité local de Vendôme auprès de la *République du Centre*. Un article publié le 9 février parlait de « *largesses quand il s'agit d'arroser les rois nègres* »... !

● **Solidarité.** Les comités de Montbéliard, Toulouse, Amiens, Roubaix, Lille, Metz, Nantes, Brest, Alès, Nice, Marseille, Vitrolles, Aurillac, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Carcassonne, Bourges, Valence, Romans, Alençon, Creil, Vendôme, Le Havre, Saint-Etienne, Saint-Maur sont intervenus pour marquer la solidarité du MRAP avec les immigrés soit à l'occasion des opérations de régularisation, soit pour dénoncer les campagnes de dénigrement des travailleurs immigrés (campagne nationale, mais souvent fortement localisée).



# La journée du 21 mars

**C**OMME CHAQUE ANNEE, les comités locaux du MRAP auront marqué d'une manière particulière la célébration de la *Journée internationale contre le racisme*. Nous n'avons pas l'intention ici de répertorier tout ce qui s'est déroulé. Seules quelques tendances générales seront précisées. A noter cependant les difficultés rencontrées du fait des élections municipales : organiser une *Fête de l'amitié* n'est pas chose aisée eu égard aux nombreuses préoccupations des responsables d'associations comme des élus.

Le comité du MRAP de la Haute-Vienne a bien installé sa Fête de l'amitié entre les peuples : comme les années précédentes, il a été proposé un spectacle permanent de 16 h à 2 h du matin avec des chants et des danses du monde entier. Ce sont vingt-quatre associations locales qui ont été invitées par le comité de Limoges, le samedi 12 mars 1983. Cette Fête de l'amitié a également été l'aboutissement d'autres rencontres : elles qui, chaque soir, se seront faites en mars 83 sur le thème « *Cinéma et Tiers Monde* ».

Le comité d'Ajaccio a organisé également, comme l'an dernier, une fête non-stop le dimanche 20 mars : de la musique et des films, des débats. Norbert Haddad, membre du Bureau national du MRAP, a animé cette Journée.

A Villeurbanne, le comité du Rhône organisé une soirée-cinéma. « *Sacco et Vanzetti* » de Giuliano Montaldo, un classique du genre, a introduit un débat sur le racisme et l'immigration le 19 mars.

Les comités d'Angoulême et de Creil ont mis à profit la Journée internationale pour réunir leurs militants et amis et leur proposer rencontres et réflexion sur l'action antiraciste

aujourd'hui. A Angoulême, le 19 mars, Christian Bourkel a animé l'assemblée générale ; à l'issue de cette réunion, un couscous monstre a été offert. A vos merguez !

A Creil, le lundi 21 mars, une assemblée générale a permis de faire le point et de préparer la rencontre régionale de Picardie d'avril prochain (films et débats animés par Jean-Pierre Garcia).

## Dessins et couscous

A Metz, le comité local a lancé, en collaboration avec l'Inspection Académique de Moselle, un concours de dessins d'enfants sur le thème « *L'amitié entre les peuples* ». De nombreuses personnalités ont été contactées pour faire partie du Jury d'Honneur de ce concours : remise des prix le 26 mars 1983.

D'autres actions pour la Journée internationale ont eu lieu, et notamment dans la région parisienne. *Droit et Liberté* en rendra compte dans sa prochaine édition. Nous vous proposerons en même temps un bilan de l'intervention culturelle (très fourni) des comités locaux durant le premier trimestre.

Une mention particulière doit être faite pour le Val-de-Marne, ce département à l'antiracisme dynamique : une quinzaine de comités locaux et une multitude de relais associatifs et culturels. Pendant une semaine autour du 21 mars ont eu lieu les *Deuxièmes journées cinématographiques du Val-de-Marne contre le racisme*. Films et débats se sont succédé à toute allure, de M.J.C. en cinémas, d'écoles en centres sociaux.

C'est ainsi que se fait le travail en profondeur contre le racisme. ■

Frédéric Morin.

## Quinze peintres contre l'apartheid

**U**N CERTAIN NOMBRE d'artistes de renommée mondiale ont constitué un comité dont l'objectif est d'organiser à Paris, à l'automne 83 sous l'égide de l'ONU, une exposition d'œuvres d'art qui sera la propriété de l'Afrique du Sud après sa libération de l'apartheid (cf. le *Guernica* de Picasso, pour l'Espagne d'après Franco). Cette exposition, qui circulera à travers le monde, sera un moyen de sensibiliser largement l'opinion publique aux réalités de l'Afrique australe.

Dans un premier temps, quinze de ces affiches, éditées par la Galerie Maeght, sont présentées chez elle dans une exposition inaugurale le 21 mars.

L'ONU a demandé au MRAP, en relation avec la Galerie Maeght, de susciter dans toute la France une série d'expositions de ces mêmes affiches.

## Une large diffusion

Voici quelques précisions concernant cette opération :

- En accord avec les différents organismes et sociétés concernés, il a été décidé que, dans toutes les villes où ce serait possible, la distribution et toute mise en vente seraient faites par l'intermédiaire d'une ou plusieurs librairies — ou autres commerçants spécialisés.

- Dans les villes où aucun détaillant ne serait concerné, il est offert au comité local du MRAP d'organiser lui-même, s'il le désire, une exposition de ces affiches, accompagnée d'une mise en vente dans le cadre qui paraîtra le plus opportun : mairie, musée, musée de la culture, etc.

La distribution est confiée, en exclusivité, à la société « *Les nouvelles Images* », Lombreuil, 45700 Villemanneur - Tél. : (38) 96.26.62. ■

# Retour aux errements d'antan

**E**NTRE Plaisir et Les Clayes (Yvelines) un terrain de stationnement autorisé... provisoire depuis quatre ans.

Vendredi 4 février, 7 h 30. Survol d'un hélicoptère. Cent cinquante gendarmes environ, mitrailleuse en bandoulière, encerclent le terrain. Cars et motos interdisent toute sortie. **Contrôle et fouille de toutes les caravanes, photographie et prise d'empreintes de toute personne adulte.**

Ce n'est pourtant pas si lointain, le 22 décembre 1981, quand M<sup>me</sup> Questiaux, à Trappes, déclarait : « *Le mi-*

*nistre de l'Intérieur a donné des instructions à ses services pour que les contrôles soient limités aux strictes nécessités et qu'ils s'effectuent de la façon la plus humaine possible.* »

Trois camarades du MRAP, aussitôt alertées par nos « *antennes* » dans le quartier se sont rendues sur les lieux, ont discuté avec les gendarmes. On recherchait des auteurs de vols... **Mais tout voyageur serait-il un suspect permanent ?**

Que penser de l'impact psychologique... — auprès des voyageurs, de

leurs enfants traumatisés... — auprès des populations des résidences et HLM voisines ?

Déjà, dans les résidences, une pétition avait circulé contre les « *nuisances* » des « *nomades* », de l'ordre du bruit et des détritus brûlés !..., pétition à laquelle notre comité avait répondu vigoureusement, réclamant la seule solution positive : la multiplication de véritables aires d'accueil.

**Que penser encore de la légalité d'un mandat de perquisition pour un ensemble de caravanes ?** A quand la fouille de tout un immeuble, de tout un quartier ?

Le 22 décembre 1981, des Gens du Voyage de Plaisir discutaient à la Table ronde d'un ministre. Maintenant, il leur faut, comme trop souvent jadis, goûter à l'humiliation. ■

Jean-Bertrand BARY



## Campagne anti-immigrés

Le MRAP met en garde l'opinion publique contre la campagne anti-immigrés qui se poursuit au sujet des grèves dans l'industrie automobile.

Alors qu'il s'agit de luttes sociales normales, de revendications finalement reconnues légitimes, des déclarations et des articles alarmants font de ce mouvement l'expression d'un « pouvoir » menaçant ou une conspiration de fanatiques, téléguidée de l'étranger.

De telles interprétations, si souvent utilisées dans le passé à des fins de diversion, tendent à isoler les travailleurs immigrés, à susciter envers eux méfiance et hostilité. Elles s'inscrivent dans une entreprise de longue haleine visant à contrecarrer tout progrès, sur fond de xénophobie et de racisme.

Le MRAP déplore que de hauts responsables de la politique française aient cru devoir s'associer à cette opération dangereuse au lieu de la combattre avec la vigueur qu'on pouvait espérer. Il en éprouve une profonde inquiétude. Il appelle tous les démocrates à faire prévaloir le bon sens et la fraternité. ■

## La bavure de Châtenay-Malabry

Le MRAP exprime son indignation et sa vive inquiétude après la nouvelle agression commise par un policier à Châtenay-Malabry, qui a grièvement blessé par balles un jeune de 17 ans, Nasser M'Raïdi, d'origine tunisienne.

Ce n'est pas, hélas ! la première fois que des actes de même nature ont lieu dans cette partie des Hauts-de-Seine.

En 1972, déjà, des policiers avaient mis à sac un foyer de travailleurs immigrés à Bagneux et s'étaient livrés contre eux à des violences. Ils avaient été par la suite condamnés. En 1977, c'est le brigadier Marchaudon, condamné lui aussi depuis, qui avait tué de sang-froid, à Châtenay, un jeune Maghrébin, en lui tirant dans le dos à bout portant. En décembre dernier, toujours à Châtenay, frappé lors d'un contrôle de police, un autre jeune Maghrébin devait être hospitalisé.

Cette situation inadmissible conduit à s'interroger sur l'état d'esprit qui règne au commissariat de Sceaux, en dépit des déclarations et des directives du ministre de l'Intérieur, appelant à combattre le racisme.

Quand cela va-t-il changer ? Il faut en finir avec ces méthodes, avec ces violations du droit des gens ! Le MRAP demande que ceux qui s'en rendent coupables et ceux qui les tolèrent soient sanctionnés sans délai, de la façon la plus exemplaire. ■

## Après l'arrestation de Barbie

● La justice et la vérité sont en marche : Klaus Barbie va enfin devoir rendre compte de ses crimes contre l'humanité.

Grâce à de hautes protections aux Etats-Unis, après sa capture par les forces armées américaines, en RFA, où son dossier avait été classé « **faute de preuves** », et en Bolivie où il prenait part aux entreprises du fascisme, il avait pu, pendant près de quarante ans narguer cyniquement ses victimes et leurs familles.

Le MRAP se félicite des mesures prises par les nouvelles autorités, tant boliviennes que françaises, pour aboutir au procès qui va maintenant pouvoir se tenir.

Tortures et exécutions de résistants, déportations de juifs, négation absolue de ce qui fait la dignité humaine : toute la lumière doit être projetée sur les agissements de Barbie et les complicités dont il a pu se servir. Nul ne doit plus pouvoir nier ou ignorer ce que fut la barbarie nazie.

● Le MRAP a décidé de se constituer partie civile dans le procès intenté à Klaus Barbie. Il a désigné pour le représenter trois de ses avocats : M<sup>e</sup> Alain Gourion, de Lyon ; M<sup>es</sup> George Pau-Langevin et Francis Pudlowski, de Paris.

● Des inscriptions : « *Non aux Juifs, oui à Klaus Barbie* », « *Que les Juifs crèvent emportés par la peste* », « *6 millions de Juifs exterminés valent moins que Barbie mort* », ont été peintes à Boussy-St-Antoine (Essonne), sur les murs du Marché de la Ferme, du bureau de poste et de la mairie. Le MRAP a décidé de saisir la justice. ■

## Drame à Marseille

*Le racisme a tué un enfant gitane de onze ans à Marseille.*

*On ne peut manquer de rapprocher les bombes de la Cayolle, visant la population maghrébine et gitane, des deux récentes tentatives d'attentats contre la communauté juive.*

*Le MRAP exprime sa profonde solidarité à la famille du petit Jean-Christophe Lachouman. ■*

## Droit et Liberté

89, rue Oberkampf, 75011 Paris  
Téléphone 806.88.00  
C.C.P. 9239-81 Paris

Directeur de la publication

Albert Lévy

Secrétariat de rédaction

Véronique Mortaigne

N° de Commission paritaire : 61013

Imprimerie : IM.PO., Paris

## Il y a quarante ans : Varsovie

**E**NTASSES par les nazis dans un quartier fermé et interdit, décimés par la faim et la maladie, emmenés par trains entiers vers les camps d'extermination, les Juifs polonais ont su, dans des conditions incroyablement difficiles, s'organiser et s'armer pour tenir tête aux bourreaux.

En avril 1943, le Général SS Stroop fut chargé de liquider le ghetto. Les forces énormes lancées dans celui-ci se heurtèrent à une résistance acharnée. Il fallut cinq semaines aux nazis pour avancer, maison par maison, mettant le feu et massacrant sans pitié. Le 16 mai, le ghetto n'était plus qu'un champ de ruines, symbole de la lutte héroïque contre l'oppression.

### Dans chaque ville, une rue « souvenir »

Des « *ghettos de Varsovie* », il y en aura — hélas — encore, nous pensons à Sharpeville, à Soweto et tant d'autres victimes de la haine raciste.

C'est pourquoi le MRAP a tenu à commémorer ce quarantième anniversaire. Nos comités locaux se sont adressés à de nombreuses municipalités pour leur demander de donner à une rue de leur ville le nom de rue des Combattants du Ghetto de Varsovie. Plusieurs d'entre elles ont déjà donné leur accord de principe. Ce sera l'occasion d'organiser des manifestations de toutes sortes (débats, films, expositions...). Pour tout renseignement, téléphoner au MRAP (demander Michèle).

### Commission Antisémitisme et Néo-Nazisme.

## Différences

Je m'abonne à le magazine de l'amitié entre les peuples.

150 F (1 an)     80 F (6 mois)  
 200 F (soutien)

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Commune .....

Profession .....

*Bulletin dûment rempli accompagné d'un chèque à retourner à :*

**Différences (Service Abonnements), 89, rue Oberkampf, 75011 Paris.**

\* Abonnement 1 an : étranger : 180 F ; chômeur et étudiant : 130 F.